

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18481 - 72ÈME ANNÉE

Déclaration du Bureau politique du PCR

**Le mercredi 3 août, un jour décisif pour l'avenir de La Réunion.
Les Réunionnaises et les Réunionnais toujours pas consultés**

Voici le texte de la déclaration adoptée hier à l'unanimité par le Bureau politique du PCR au sujet du projet de loi de programmation pour l'égalité réelle outre-mer qui doit être examiné demain 3 août par le Conseil des ministres.

Ce mercredi 3 août 2016, le Conseil des ministres va examiner le projet de loi pour l'égalité réelle outre-mer qui, selon le président de la République, va conditionner l'avenir de La Réunion et de tout l'outre-mer en général pour les 25 prochaines années.

Ce projet a été annoncé par François Hollande en mai 2015 en Guadeloupe. L'ancien ministre des outre-mer, Victorin Lurel, parlementaire, a été missionné pour préparer cette loi.

Dès ce moment, le PCR a exprimé le souhait que le gouvernement organise un grand débat pour que les Réunionnaises et les Réunionnais expriment leur point de vue, d'autant plus que c'est de leur avenir qu'il s'agit. Pour sa part, le PCR a fait connaître ses propositions au parlementaire missionné, au CESE, au gouvernement, et à la population réunionnaise. Par ailleurs, le sénateur Paul Vergès a également pris des initiatives dans ce sens.

À la veille de l'examen par le Conseil des ministres, ce débat n'a toujours pas eu lieu. Les Réunionnaises et les Réunionnais seront ainsi mis devant le fait accompli. Ni Ericka Bareigts, secrétaire d'État chargée de l'Égalité réelle auprès du Premier ministre, ni le député réunionnais chargé dans le cadre de l'élaboration de cette loi des problèmes de l'intégration régionale, n'ont organisé de débat pour informer les électrices et les électeurs de ce qui les attend pour leur avenir.

Cette non-concertation des principaux intéressés va à l'encontre d'une démarche démocratique qui laisse les Réunionnais dans l'ignorance et ne les associe pas aux décisions fondamentales pour leur avenir et celui de leur pays.

Fait au Port, ce lundi 1er août 2016

Déclaration adoptée à l'unanimité par le Bureau politique du PCR

Le coût d'une décision prise voici 13 ans

Les conséquences de l'invasion de l'Irak et le terrorisme

Les autorités irakiennes ont revu à la hausse le bilan de l'attaque terroriste perpétrée à Bagdad le 3 juillet dernier. Il s'élève à 323 morts. C'est l'attentat le plus meurtrier depuis le début de la guerre lancée par le gouvernement américain et ses alliés dans la région.



Colin Powell, alors chef de la diplomatie US, en train de mentir à la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU.

Au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, le gouvernement américain a lancé une « croisade contre le terrorisme ». L'Afghanistan était le premier pays visé. Mais très vite, l'objectif principal des dirigeants des États-Unis s'est avéré être l'Irak qui possède en effet des réserves de pétrole parmi les plus importantes du monde. Il fallait trouver un prétexte pour déclencher la guerre. Alors Washington a menti en accusant le gouvernement irakien de détenir des armes de destruction massive. Et pour tenter d'obtenir la caution des Nations-Unies pour une guerre « préventive », Colin Powell, alors ministre des Affaires étrangères, est allé présenter des faux à la tribune du Conseil de sécurité.

L'ONU n'était pas tombé dans le panneau et privilégiait une issue négociée à la crise suscitée par Washington. Le but de la communauté internationale était alors d'améliorer la situation de la population irakienne. Elle subissait alors de plein fouet les conséquences d'un embar-

go. L'Irak était alors dirigé par un pouvoir qualifié de dictature, qui avait été pourtant soutenu pendant des années par les gouvernements occidentaux.

Quand les dirigeants des États-Unis soutenus notamment par ceux de Grande-Bretagne déclenchent l'invasion de l'Irak en 2003, le but officiel est de chasser du pouvoir le gouvernement de Saddam Hussein pour apporter la démocratie. Mais très rapidement, les véritables intentions se dévoilent. Quand Bagdad est investie par les armées occidentales, les journalistes peuvent constater que les bâtiments du ministère irakien du Pétrole ont été épargnés par les bombes.

Mais la démocratie n'est pas venue. Car depuis 2003, l'Irak vit dans un état de guerre permanent. Tout comme Al Qaïda en Afghanistan, d'anciens alliés des États-Unis en Irak ont échappé à leur contrôle. Ils ont notamment constitué un puissant groupe terroriste qui s'est autoproclamé État islamique. Ce dernier règne sur un territoire comprenant des régions de la Syrie et de

l'Irak. Il sème aujourd'hui la terreur non seulement dans ces deux pays, mais également en Turquie, en Libye et même en Europe occidentale. L'expansion de ce groupe terroriste a contribué à la plus grave crise migratoire depuis la Seconde guerre mondiale. Des millions de personnes ont tenté de fuir. L'an dernier, plus d'un million de réfugiés ont réussi à traverser la Méditerranée pour chercher asile en Europe. Cette année, le flux est encore plus important, et plus de 3.000 personnes se sont noyées entre deux rives de la Méditerranée depuis le 1er janvier.

Des milliers de victimes

Le 3 juillet dernier en plein mois du Ramadan, un camion piégé a explosé dans un marché très fréquenté de Bagdad. Près d'un mois après cet attentat revendiqué par le groupe Etat islamique, le bilan définitif n'est pas encore connu. Au soir du drame, les autorités annonçaient plus de 200 morts. Hier, le nombre des victimes a été réévalué. Il s'élève désormais à 323 personnes tuées. Une telle tragédie va encore augmenter le nombre de réfugiés. La Croix-Rouge s'attend à ce qu'un million de personnes supplémentaires essaient de quitter l'Irak à cause des combats et des attentats. 13 ans après l'invasion de l'Irak, des milliers de personnes ont perdu la vie. Les responsables de cette décision commencent à vouloir laver leur conscience. C'est le cas notamment de Colin Powell et de Tony Blair. Tous deux ont avoué que les armes de destruction massive invoquées pour lancer la guerre n'existaient pas. Mais de nombreuses personnes risquent encore de payer lourdement les conséquences de cette décision.

M.M.

Édito

Conseil des ministres décisif pour les Outre-mer, demain

Demain, mercredi, le Conseil des ministres décidera de l'avenir des outre-mer pour une vingtaine d'années. C'est dire si c'est une décision très importante. Durant ce laps de temps, le président de la République et son gouvernement ambitionnent d'atteindre l'égalité réelle entre les résidents Outre-mer et ceux de France. Dans 24 heures, un texte sera adopté et sera ensuite soumis à l'assemblée des Députés en octobre et celle des Sénateurs en novembre. Dès lors, les parlementaires ne pourront plus intervenir qu'à la marge. Le gouvernement a déjà montré à plusieurs reprises qu'il n'a aucune envie de se laisser déborder.

Ou bien le gouvernement met fin à 70 ans d'inégalités réelle qui ont conduit à une situation néo-coloniale. Un constat que le PCR avait analysé depuis 1959, et qu'aucun gouvernement ne conteste plus aujourd'hui. Ou bien c'est une opération de communication, et les 20 prochaines années complèteront un bilan néfaste de 90 ans. A l'heure actuelle, la tendance dégage plutôt un sentiment dubitatif. Saisi pour avis, le CESE a remarqué le délai très contraint pour effectuer son travail et conclut sur le fond. L'institution demande de corriger l'intitulé de la loi de programmation : "des Outre-mer" (et non pas de "l'Outre-mer") car l'objectif est de tendre vers "l'égalité dans la diversité" et non l'application d'une "égalité formelle en toutes circonstances, en toutes matières et en tous lieux de la République". La prise en compte des spécificités est encore plus claire dans la fin de l'avis : "Dans cet esprit, la France et l'Union Européenne doivent reconsidérer leur perception stratégique de ce que ces territoires ultramarins et leurs popula-

tions peuvent apporter au progrès pour un développement durable planétaire". Dans une contribution complémentaire le groupe des Outre-mer du CESE regrette que l'étude d'impact ne comporte pas de démarche prospective à l'horizon 2040, fin du calendrier prévisionnel. A La Réunion, le CESER a réagi à la saisine du Préfet et du Conseil Régional. Il constate que le texte gouvernemental "ne répond en rien aux réflexions de ses Commissions. Le CESER tient donc, en conséquence, à exprimer sa déconvenue et son scepticisme".

Ces positions issues de la société civile renforcent celles du PCR exposée dans plusieurs contributions officielles. C'est la seule organisation politique réunionnaise à avoir eu une démarche responsable et critique. Responsable, en affirmant que la cause principale de l'échec de 70 ans relève de l'intégration dans un ensemble normatif situé à 10 000 kilomètres, aux réalités totalement différentes. Le PCR préconise la double intégration : il s'agit d'insérer prioritairement La Réunion dans son environnement régional, tout en gardant les acquis socio-historiques. Critique, en soulignant que le texte soumis à débat ne comporte aucune analyse sur les causes des inégalités constatées. Par conséquent, certaines mesures peuvent être spectaculaires, comme par le passé, mais ne permettront pas d'atteindre l'objectif d'égalité réelle prévue.

Le Bureau politique du PCR qui s'est tenu, hier soir, a relevé les inquiétudes des institutions consultatives et appelé le gouvernement dans une ultime déclaration publique à ouvrir la concertation.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Lutte pour l'égalité

Journée de la femme africaine : appel à lutter contre les mentalités révolues

Le ministre algérien de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a estimé, dimanche à Alger, que la situation de la femme africaine nécessite de « continuer à lutter pacifiquement contre les mentalités révolues ».

Dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme africaine, le 31 juillet de chaque année, Mme Meslem a estimé que « des mentalités révolues et sclérosées enferment la femme africaine dans le carcan de l'analphabétisme, la privent de ses droits et de sa jeunesse à cause du mariage précoce dont elle pâtit ».

Lors de la cérémonie, à laquelle a

assisté le ministre algérien de la Culture, Azzedine Mihoubi, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie et de la société civile, Mme Meslem a rappelé les engagements inscrits au titre des objectifs du Millénaire pour le développement (Omd) des Nations unies, notamment en ce qui concerne l'amélioration des lois visant à créer des opportunités économiques au profit des femmes.

L'Union africaine a retenu le thème « Les femmes distinguées sur la scène africaine dans les différents domaines » pour célébrer, en 2016, la journée de la femme africaine, rappelle-t-on. À cet égard, un hommage a été rendu à l'artiste Myriam Makeba surnommée « Mama Africa ». L'occasion a aussi été saisie pour l'organisation d'une exposition sur l'artisanat et l'entrepreneuriat féminin.

Appel de l'ONU

Protéger des millions de personnes de la traite des êtres humains

« Partout dans le monde, des dizaines de millions de personnes cherchent désespérément refuge, beaucoup d'entre eux loin de leurs maisons et encore plus loin de la sécurité. Les migrants et les réfugiés sont confrontés à des obstacles physiques et des barrières bureaucratiques. Malheureusement, ils sont aussi vulnérables aux violations et exploitation aux droits humains par les trafiquants d'êtres humains », a déclaré M. Ban dans un message pour marquer la Journée mondiale contre la traite des personnes.

« Nous devons gouverner la migration d'une manière fondée sur les droits sûrs, créer des voies suffisantes et accessibles pour l'entrée des migrants et des réfugiés, et finalement s'attaquer aux causes profondes des conflits telles que la pauvreté extrême, la dégradation de l'environnement et les autres crises qui forcent les gens à traverser les frontières, les mers et les déserts ».

Responsabilité partagée

Le responsable de l'ONU a noté que ces questions seront au centre du sommet de l'ONU sur les réfugiés et les migrants qui se tiendra à New York le 19 septembre.

Il a déclaré que la rencontre vise, entre autres objectifs, à gagner l'engagement renouvelé pour l'intensification des efforts de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic des migrants et des réfugiés, assurer la protection et l'assistance aux victimes de la traite et de la contrebande abusive, ainsi que pour tous ceux qui souffrent des violations des droits de l'homme et des abus dans le cadre de grands mouvements, ainsi que pour promouvoir le respect du droit, des normes et cadres internationaux.

« Je demande à tous les pays, qu'ils soient pays d'origine, de transit ou de destination, à reconnaître notre responsabilité partagée. Dans un premier temps, nous avons besoin d'une base juridique solide pour l'action. J'encourage tous les États à adopter et à mettre en œuvre la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son protocole sur la traite des êtres humains, ainsi que

tous les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme », a déclaré Ban.

« En cette Journée mondiale contre la traite des personnes, je vous exhorte tous à vous réengager à protéger, respecter et réaliser les droits humains de tous les migrants et réfugiés. La création et le soutien des procédures de migration et d'asile fondées sur les droits humains sûrs et bien gouvernés seront une étape importante pour mettre fin à la pratique odieuse de profiter du désespoir et de la misère humaine. Les trafiquants se nourrissent des plus désespérés et des vulnérables. Pour mettre fin à cette pratique inhumaine, nous devons faire plus pour protéger les migrants et les réfugiés, et en particulier les jeunes, les femmes et les enfants qui voudraient exploiter leurs chances pour un avenir meilleur, plus sûr et plus digne », a conseillé M. Ban.

Maurice

Le petit garçon qui voulait attraper le vent (7)



place de Grand-mère, c'était Grand Diable déguisé en mémé qui les avait accueillis. Et quand elle se mit à avancer, son ventre faisait gling-gling.

Ti-Jean se retourna sur le bruit de ferraille que faisaient les entrailles de sa Grand-mère, ça l'intriguait.

« Installez-vous par ici, mes petits chéris, je vais préparer la potion dans la grande marmite... Ha-ha-ha-ha... »

Elle décrocha du mur la plus grosse des marmites pour la poser sur l'âtre, c'était celle qui pouvait contenir un gros cochon ou encore deux enfants...

Elle mélangea les ingrédients, en fredonnant :

« Un cochon grillé
C'est bien fameux
Mais deux cochons grillés
C'est encore mieux... »

Coriandre, thym, serpolette, elle se mit à tout jeter dans la marmite bouillante, les bocaux d'épices, sans distinction, et la même chanson sautillante revenait.

« Un cochon grillé
C'est bien fameux
Mais deux cochons grillés
C'est encore mieux...
Porcelets chéris
Vous allez faire 'cuits-

cuits' ». Mais comme la Vieille se trémoussait, et que cela faisait un bruit de ferraille, Ti-Jean ne manqua pas de lui demander :

« Dis, Grand-mère, as-tu bien mangé ?

-J'ai quelques gaz, dit-elle. Trois fois rien.

-Dis, Grand-mère, pourquoi as-tu fermé la porte à clé ?

-Pour ne pas être dérangée, mon garçon.

-Dis, Grand-mère, pourquoi as-tu pris une si grosse marmite ?

-Pour avoir le plaisir de t'entendre, mon enfant... »

Et elle se remit à chanter :

« Un cochon grillé
C'est bien fameux
Mais deux cochons grillés
C'est encore mieux...
Porcelets chéris
Vous allez faire 'cuits-

cuits' ».

(Suite au numéro de vendredi.)

Jean-Baptiste Kiya

En clin d'œil à Mme Pascale Siew.

C'était trois amis qui se retrouvaient devant la case de grand-mère.

En chemin, Ti-Jean, comme le lui avait demandé Firmin, lui avait raconté comment il avait trompé la Mort avec ses cartes à jouer que le bon Dieu avait bénies attendu que le garçon l'avait accueilli un soir de grand vent alors que tous lui avaient fermé la porte. À l'aide de son jeu béni, il l'avait remporté plusieurs fois sur la Mort, puis contre le diable qui dût l'expulser de l'Enfer. Et Ti-Jean lui raconta comment il avait été par la suite mis à la porte du Ciel par Dieu lui-même, ayant appris aux anges à jouer. De cette façon il était revenu dans ce monde, plus vivant même qu'il l'avait quitté. Firmin trouvait ça tout à fait épatant.

Et le temps de venir à bout de ce conte, ils s'étaient retrouvés devant

la case de Grand-mère.

Une case très simple, sous tôle, au toit quatre pentes, à demi effacée sous un rempart de verdure qui débordait du portail.

Ti-Jean poussa le barreau, longea l'allée du jardin de couleurs, et toqua à la porte : « To-to-to !

-Ah, c'est toi, lança une voix aiguë, Ti-Jean, entre donc ! Mais tu ne viens pas seul, te voilà flanqué d'un camarade. Bienvenu mon garçon.

-Cousin Firmin, qui vient de La Réunion. Il cherche son père. Mais toi, grand-mère, tu peux l'aider ?

-Bien entendu, mon petit... Entrez donc. Donnez-vous la peine. Hum... Je vais préparer une bonne potion de devineur... »

La vieille les laissa entrer, referma soigneusement la porte, donna un tour de clé, et avala la clé. Les enfants étaient loin de penser qu'à la

Oté

A ! Si moin té kapab ! Kèl zoli liv l'istoir moin n'ora fé !

Mi pans si zot la lir lo tit mon modékri, zot i doi domandé, dann z'ot kèr in liv l'istoir dsi kisa ou sinonsa kosa mi port mon rèv, mon délir. Poitan lé pa konpliké ! Lé pa difisil pou savoir ! Si mi rèv ékri in zoli liv l'istoir sé dsi lé dé shoz lé bien klasé, an promyé, dann fon mon kèr : l'istoir mon péi épi l'istoir mon parti.

Astèr pou kosa mi ékri : « si mi gingn » ? Nana in pé n'oré di « si moin l'avé lo tan » mé l'ora sé sak toulmoun nana an kantité, alé oir sé la kapasité ké toulmoun na poin... Pars ékri in gran liv l'istoir dsi in péi épi son parti dopi près soisant z'ané talé la pa si fasil ké sa : mèm si lo péi lé pti, mèm si lo tan la pa tro long, mèm si sé in parti an parmi lé z'ot parti.

Dann mon tèt, mi antrovoi kosa mi èmré trouv dann so liv-la : dabor mon nasyon kréol dann la manyèr li la évolyé, dopi la guèr trant-nèf karant sink, ziska zordi avèk son l'ékonomi, son l'anvironeman épi son kiltir épi san obliyé son l'amour-détèstasyon pou lo péi kolonizatèr... épizapré mon parti koman li lé éné, koman li la grandi é koman li la konète dé-o é dé-ba ziska la kriz li konète dopi 2010. In kriz k'i pé pétète fé disparète ali, konm pa...

A travèr kèl griyaz l'analiz mi véré sa ? Mi pans si mi di azot, zot lé riskab dir mi pans konm in moun dépasé bin m'a dir azot kant mèm-si moin té kapab - moin n'oré fé in l'analiz marksis tout sak moin la di an-o la san mète dé koté lo matérialism, pars sé la-dan mi rotrov amoin bien konm k'i fo.

Lé difisil ? A oui da ! Lé konpliké ? A oui da ! Sé pou sa mi di pa zot si moin l'avé lo tan, mé mi di azot si moin lété kapab. Kèl zoli liv, moin n'ora ékri pou éklèr l'éspri mon bann konpatriyot avan alé l'ot koté épi kan moin n'arté fine alé !

Justin

« Pyé z'épine i arash étan pti ! » - In kozman po la rout

Ala in bon kozman mé konm mi sa di azot nana lo « pour » épi nana « lo kont » pars konm i di souvan tout médaye nana son rovèr, nana son fas A k'i apèl « pil » épi son fas B, k'i apèl « fas ». Si pil i vé k'i détrui, fas i vé k'i konsèrv. Si i pouvè, étan pti, prévoir tout lé movèz shoz ké désèrtin i fré dann z'ot vi i fodré rash lo kèr konm rash lo kèr in pyé pagot. Mé d'abor lé pa posib prévoir, épizapré kisa k'i pé vrèman ziz in moun pou sak li la fé dann son vi ? Zot i koné, nana demoun i mène in vi soidizan an tout inosans épi dann la réalité zot l'avé boudikont plis lo vis ké l'izine Bo-fon. Astèr si mi di azot bann z'épine konm z'épinar i donn bon tizane, zot lé riskab zir amoin. Mé sak lé vré, lé vré, é sak lé ékri lé ékri : Koshon k'i s'an dédi . Alé ! Ni artrouv pli dvan !